

Prix de reconnaissance Terre d'argile

Le nouveau Prix de reconnaissance *Terre d'argile*, remis à un potier ou céramiste participant au Festival de l'argile de Plaisance, cherche à célébrer l'auto-apprentissage, un trait culturel chez les potiers et céramistes canadiens.

Ce prix a été créé par le céramiste et designer industriel Koen de Winter. Membre du CA de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et président de la Commission des Métiers d'Art du Québec, M. de Winter est depuis cette année membre émérite de la Commission des Métiers d'Art du Québec.

Description du prix

Gracieuseté de M. Koen de Winter, un montant de 500 \$ est remis à l'artiste choisi par ses pairs dont le parcours répond le mieux aux critères et objectifs du Prix de reconnaissance *Terre d'argile*.

Sélection

Les potiers et céramistes participant au Festival de l'argile de Plaisance votent pour l'artiste qui, selon eux, s'est démarqué par ses recherches personnelles et a élargi son champ d'action en expérimentant des approches originales. Le créateur du Prix de reconnaissance *Terre d'argile* ainsi qu'un artiste non participant choisi par le comité organisateur du Festival de l'argile de Plaisance ont également droit de vote.

Le prix est remis à la fin de la deuxième journée du Festival de l'argile de Plaisance.

Critères de sélection

- *Descriptif du parcours de l'artiste, ses traits distinctifs;*
- *Développement inusité de son art;*
- *Auto-apprentissage et recherche.*